

COIN technipharm

FÉVRIER/MARS 2023

UN TECHNICIEN TROUVE L'EMPLOI IDÉAL

NELSON CHEN ADMET VOLONTIERS

qu'il « s'ennuie facilement ». Et c'est ce qui l'a incité à devenir technicien en pharmacie. Comme il l'explique, il travaillait

comme marchandiseur dans un établissement Shoppers Drug Mart en Colombie-Britannique, toujours à la recherche de l'emploi idéal. « Comme je côtoyais le personnel de la pharmacie, j'ai remarqué à quel point les techniciens étaient occupés chaque jour et la diversité des tâches qu'ils accomplissaient. Chaque jour semblait différent », se souvient-il.

Encouragé par sa sœur, qui était pharmacienne communautaire, il a été embauché en 2006 comme assistant technique en pharmacie dans un établissement Shoppers Drug Mart de Coquitlam. « C'était le début de mon expérience en pharmacie, dit-il. J'ai tout appris sur le tas, et j'ai trouvé très enrichissant de pouvoir aider directement les pharmaciens, pour qu'ils puissent à leur tour aider les patients. »

Au fil du temps, Nelson s'est beaucoup intéressé aux règles et règlements qui entourent la profession. « J'ai commencé à examiner les ententes et les règlements liés aux tiers payeurs. Ça m'a laissé entrevoir un monde pharmaceutique plus vaste en dehors de l'officine, et m'a poussé à quitter une offre d'emploi qui conjugue ces intérêts. »

Cette occasion s'est présentée en 2014, lorsqu'il a décroché son poste actuel de coordonnateur du soutien à la pratique pharmaceutique, à l'Association des pharmaciens de la Colombie-Britannique (BCPhA). À l'époque, il n'était pas encore technicien en pharmacie agréé. « Mais immédiatement après avoir débuté à ce poste, j'ai réalisé tout ce que je ne savais pas sur les politiques et la réglementation, et combien il y avait à apprendre, alors j'ai décidé de suivre une formation pour mieux comprendre la profession du point de vue d'un adhérent. » Nelson s'est alors inscrit au programme de transition de l'Université de la Colombie-Britannique et a obtenu son agrément en 2015.

La principale responsabilité de Nelson au sein de la BCPhA est de répondre aux questions des pharmaciens. « C'est un service destiné aux membres de la Colombie-Britannique, donc les questions peuvent être variées. Elles peuvent aller de la clarification des politiques aux pratiques des payeurs, en passant par le soutien technique. C'est un



peu comme être assistant dans une pharmacie très occupée où on est tiraillé de toutes parts – j'aime cette nature même du rôle. »

Nelson facilite également l'administration du cours de formation sur les injections, supervise l'accréditation des cours de formation en ligne de l'Association et effectue des recherches de base pour les analyses inter-provinciales.

Tout en reconnaissant que l'étude des règles et règlements peut ne pas plaire à tout le monde, il affirme : « C'est l'emploi de mes rêves, parce que j'ai l'occasion de me plonger régulièrement dans les règlements! C'est infiniment fascinant pour moi d'apprendre comment toutes les pièces s'assemblent pour former le cadre réglementaire qui régit la profession ».

L'équilibre travail-vie privée s'est toutefois avéré difficile à atteindre. Pendant la première année à son nouveau poste, Nelson suivait aussi ses cours de transition, enseignait le piano la fin de semaine et élevait un enfant en bas âge avec sa femme Queenie. Pendant ses six premières années à la BCPhA, il a continué de travailler à temps partiel dans une pharmacie communautaire, « principalement parce que j'estimais important de conserver cette perspective de première ligne pour savoir à quoi les pharmaciens membres étaient confrontés au quotidien, afin de ne pas perdre de vue les personnes que je suis censé représenter et aider ».

>> SUITE À LA PAGE 5

QUELQUES CHIFFRES

Nombre total d'incidents déclarés par les pharmacies communautaires au Manitoba : 3 898

- Nombre d'incidents associés à un préjudice : **137 (3,5 %)**
- Nombre d'incidents ayant causé un léger préjudice : **124 (90 %)**
- Nombre d'incidents ayant causé un préjudice modéré : **11 (8 %)**
- Nombre d'incidents ayant causé un préjudice grave : **1 (1 %)**
- Nombre d'incidents mortels : **1 (1 %)**

Phases du processus de distribution des médicaments les plus propices aux erreurs

- Délivrance (99 incidents)
- Saisie des commandes (79 incidents)

Types d'erreurs les plus courants

- Dose ou fréquence inexacte : **33 incidents**
- Médicament inexact : **27 incidents**
- Omission de médicament : **19 incidents**

Source : Multi-Incident Analysis of Incidents Associated with Harm Reported by Community Pharmacies in Manitoba, October 2022. (1^{er} avril 2017 – 31 mars 2022) : https://cphm.ca/wp-content/uploads/Resource-Library/Safety/IQ/MB-MIA-Report_Final.pdf

PASSEZ EN REVUE toutes nos leçons de FC destinées aux ATP sur eCortex.ca

Toutes nos leçons de FC sont accréditées par le Conseil canadien de l'éducation continue en pharmacie (CCECP).



Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement : [eCortex.ca](https://ecortex.ca)

Coin technipharm a reçu l'approbation de



Un service éducatif offert aux assistants techniques en pharmacie canadiens par Teva www.tevacanada.com



Éditrice
Rosalind Stefanac

Journaliste
Sally Praskey

Directrice artistique
Lima Kim

COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION

Colleen Curry
Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott B.Sc.,Phm.

Pam Fitzmaurice ATP

Mary Bozoian
Association canadienne des
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan RPhT, CPhT

Frédéric Dugas
Association québécoise des assistants
techniques en pharmacie

Margaret Woodruff
Humber College

Tana Yoon CPhT (É.-U.)

ProfessionSanté.ca

eCortex.ca

COIN TECHNIPHARM et COIN TECHNIPHARM FC
sont publiés par ProfessionSanté.ca,
une division d'Ensemble IQ
1425, boul. René-Lévesque O., 2^e étage,
Montréal (Québec) H3G 1T7

Ces publications sont accessibles sur ProfessionSanté.ca

Ce document ne peut être reproduit en tout
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que
nous parlions dans *Coin technipharm* ?

Envoyez vos idées et vos
commentaires à Vicki Wood
vwood@ensembleiq.com

Un service éducatif offert aux assistants techniques
en pharmacie canadiens par Teva
www.tevacanada.com



Visitez nos sites Web
www.ProfessionSanté.ca
www.tevacanada.com

NOUVELLES

L'Ordre des pharmaciens du Manitoba met sur pied un comité pour évaluer le processus d'agrément des techniciens en pharmacie

L'ORDRE DES PHARMACIENS DU

Manitoba (CPhM) a créé un comité spécial chargé de déterminer et d'évaluer les problèmes et obstacles liés à l'agrément des techniciens en pharmacie dans la province.

Le Comité spécial sur les problèmes d'agrément des techniciens en pharmacie examinera les commentaires de techniciens en pharmacie en exercice ou en formation, de gérants de pharmacie et de pharmaciens. Il fournira ensuite au comité de direction et au conseil de l'Ordre une liste concise d'obstacles et de problèmes, ainsi que des recommandations sur les moyens de les surmonter.

Les recommandations visent à faciliter l'obtention du titre de technicien en pharmacie agréé et l'accès au champ d'exercice actuellement en vigueur, tout en assurant la sécurité

des patients et en améliorant leurs résultats de santé. Le comité proposera aussi des améliorations possibles aux politiques et processus actuels de l'Ordre relativement aux demandes initiales d'agrément des techniciens en pharmacie, au maintien du titre de technicien en pharmacie agréé, et à la possibilité pour les techniciens en pharmacie d'exercer pleinement leur profession.

Le comité comprendra un membre du conseil de l'Ordre, un représentant du public, un membre de l'Association des techniciens en pharmacie du Manitoba, trois techniciens en pharmacie et deux pharmaciens en exercice. Il sollicitera des avis de professionnels qui exercent en milieu rural et en milieu urbain, dans des contextes communautaires et hospitaliers.

Un technicien siège au groupe de travail sur le bien-être en pharmacie

DANS LE CADRE DE SON INITIATIVE

Bien-être en pharmacie, l'Association des pharmaciens du Canada (APhC) a mis sur pied un groupe de travail chargé de concevoir des solutions pour améliorer le moral et la santé mentale des professionnels de la pharmacie.

Les membres du groupe de travail représentent une large gamme d'expertise, de domaines de pratique et d'échelons de carrière. Robert Solek, de Montréal, y représente la profession de technicien en pharmacie. Il est aussi président de l'Association canadienne des techniciens en pharmacie et siège au conseil du Bureau des examinateurs en pharmacie du

Canada. Il est actuellement en poste à la division du développement de la politique pharmaceutique du programme des services de santé non assurés de Services aux autochtones Canada.

Mandaté pour définir des principes et des objectifs de bien-être pour la profession, développer des outils pour les équipes pharmaceutiques et promouvoir l'engagement du secteur public et des fournisseurs, le groupe de travail sur le bien-être en pharmacie contribuera à assurer le soutien et l'amélioration du bien-être psychologique des générations actuelles et futures de professionnels de la pharmacie.

Le SCPP recrute des techniciens en pharmacie à l'international

L'ORDRE DES PROFESSIONNELS DE LA

pharmacie de la Saskatchewan (SCPP) cherche à recruter davantage de techniciens en pharmacie. « La demande de techniciens en pharmacie agréés dépasse l'offre actuelle, et on constate une pénurie chronique de ces professionnels dans les pharmacies hospitalières de la Saskatchewan », a fait remarquer l'Ordre dans son infolettre SCOPe.

Une solution potentielle serait de recruter des techniciens en pharmacie à l'échelle internationale. « L'Ordre continue de recevoir des demandes d'agrément en Saskatchewan de la

part de techniciens en pharmacie formés à l'étranger, poursuit l'infolettre. À l'avenir, nous nous concentrerons sur la mise au point d'une filière spéciale pour ces candidats, semblable au processus d'évaluation et d'appréciation des pharmaciens formés à l'étranger. »

Le programme d'évaluation et d'appréciation des pharmaciens du SCPP est conçu pour évaluer les connaissances, compétences et aptitudes nécessaires à l'exercice en Saskatchewan chez les candidats, et pour déceler les éventuelles lacunes dans leur formation avant de leur accorder l'agrément.

Trois façons de soutenir une prestation de soins aux patients efficace et sécuritaire

L'ORDRE DES PHARMACIENS DE L'ONTARIO donne aux techniciens en pharmacie trois recommandations pour soutenir une prestation de soins aux patients efficace et sécuritaire.

1. Comprendre votre champ de pratique élargi :

Les techniciens en pharmacie de l'Ontario sont désormais autorisés à administrer le vaccin contre la COVID-19 à tous les groupes d'âge sous la supervision d'un pharmacien de la partie A, et à administrer à des personnes âgées de deux ans ou plus un vaccin antigrippal financé par la province dans le cadre du Programme universel de vaccination contre la grippe (PUVG) de l'Ontario. Ils doivent donc se familiariser avec la « Ligne directrice sur l'administration d'une substance par injection ou inhalation », suivre un cours de formation sur l'injection et faire agréer leur formation auprès de l'Ordre avant de pratiquer des injections. Les techniciens en pharmacie qui effectuent des tests au point de service autorisés ne peuvent le faire que sous la supervision d'un pharmacien de la partie A qui est physiquement

présent sur les lieux au moment du test, et ils doivent se conformer à toutes les autres exigences de la « Ligne directrice sur le perçage du derme aux fins de démonstration et de tests au point de service ».

2. Favoriser l'application du programme de sécurité des médicaments de votre pharmacie :

Veillez à vous conformer aux exigences des politiques et programmes de votre organisation en matière de déclaration des incidents et des incidents évités de justesse liés à la médication. Repérez les incidents évités de justesse et enregistrez-les. Les incidents évités de justesse (c.-à-d. les événements qui auraient pu mener à une utilisation inappropriée de médicaments ou à un préjudice pour le patient) donnent un précieux aperçu des zones de risque et indiquent où les systèmes peuvent être améliorés pour prévenir les préjudices aux patients. Si vous exercez dans une pharmacie communautaire en Ontario, assurez-vous de bien comprendre le Programme de certification et d'amélioration de la sécurité des médicaments (AIMS), qui a

pour but de réduire le risque de préjudice aux patients causé par des incidents médicamenteux mettant en cause des pharmacies de l'Ontario.

3. Passer en revue les changements prévus aux normes de pratique :

En 2021, l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP) a approuvé un nouveau Modèle de normes de pratique des pharmaciens et des techniciens en pharmacie, qui fusionne les deux anciens modèles distincts en un seul. L'Ordre réfléchit à l'éventualité d'adopter ou d'adapter le nouveau modèle, mais entretemps, il encourage les techniciens à en connaître les grands thèmes et à comprendre les notions que recouvre chaque domaine (Domaine 1 – Prestation de soins; Domaine 2 – Connaissances et expertise; Domaine 3 – Communication et collaboration; Domaine 4 – Leadership et intendance; Domaine 5 – Professionnalisme).

Pour plus d'information, consultez [la page correspondante de l'OPO](#).

Des données supplémentaires sur la pratique des techniciens en pharmacie en milieu hospitalier

L'ÉDITION 2020/21 DU SONDAGE SUR

les pharmacies hospitalières canadiennes, récemment publiée, comprend pour la première fois un chapitre sur la pratique des techniciens en pharmacie, écrit par Bal Dhillon, directeur de la gestion des stocks et des commandes à l'Agence provinciale des services de santé de la Colombie-Britannique. Mené auprès des pharmacies de grands et petits hôpitaux partout au Canada, le sondage comprenait plusieurs nouvelles questions sur les activités et rôles des techniciens en pharmacie agréés et des assistants techniques en pharmacie non agréés dans les pharmacies hospitalières.

Le rapport du sondage révèle l'étendue croissante des tâches qui devaient auparavant être exécutées ou supervisées par des pharmaciens et qui sont aujourd'hui confiées à des techniciens en pharmacie. Il décrit aussi l'évolution des rôles de techniciens en pharmacie

agréé et d'assistant technique en pharmacie non agréé.

Comme le souligne Bal Dhillon, c'est la première fois que ce rapport présente séparément les tâches exécutées par des techniciens en pharmacie agréés et celles exécutées par des assistants techniques non agréés. « Désormais, il sera possible d'analyser les résultats et de déterminer les tendances pour ces deux types de postes techniques, ce qui aidera à mesurer l'incidence de l'agrément sur la pratique pharmaceutique en milieu hospitalier. »

D'après le rapport, il est encore possible d'accroître la participation du personnel technique des pharmacies hospitalières à des activités telles que : la documentation initiale de la pharmacothérapie des patients hospitalisés et la création de plans de pharmacothérapie à leur sortie; la collecte de résultats de tests de laboratoire pour étayer l'évaluation de la pharmaco-

thérapie; le calcul des modifications à la nutrition parentérale et la collecte de données pour les revues de l'utilisation des médicaments.

La section du rapport portant sur les techniciens en pharmacie conclut que l'agrément ne suffit pas, et que plusieurs facteurs doivent être pris en compte pour faire progresser la pratique de la pharmacie hospitalière et assurer l'intégration fructueuse des techniciens en pharmacie agréés. Il s'agit notamment de remédier à la pénurie de professionnels qualifiés et d'harmoniser la formation et les exigences de l'agrément, d'accroître le nombre de programmes de formation accrédités pour les techniciens en pharmacie au Canada et d'élargir les possibilités de déléguer aux techniciens certaines activités des pharmaciens dans les limites de leurs champs d'exercice respectifs.

[Lire le rapport \(disponible en anglais seulement\)](#)

Des techniciens en pharmacie testent un module de formation en ligne sur la vaccination

UN ARTICLE PUBLIÉ DANS LA REVUE

canadienne des pharmaciens décrit un essai mené avec des techniciens en pharmacie pour tester un nouveau module de formation en ligne axé sur les réactions au stress de la vaccination (RSV).

Les auteurs postulent que les cours et programmes actuels de formation sur la vaccination n'abordent pas les moyens d'atténuer

les RSV. Le nouveau module utilise la méthode CARD (confort, aide, relaxation, distraction) pour remédier à cette lacune et améliorer l'expérience de vaccination.

Un groupe d'étudiants de deuxième année en techniques pharmaceutiques qui avaient choisi de suivre un programme de formation accrédité sur la vaccination par injection ont eu accès au module de formation en ligne CARD

après avoir terminé les volets obligatoires de la formation sur la vaccination. Les étudiants ont fait état d'attitudes positives envers le module CARD et ont estimé que cette approche centrée sur la personne facilite l'administration de vaccins et contribue à promouvoir la vaccination. La formation CARD a amélioré leurs connaissances en administration de vaccins et ils prévoient l'intégrer à leur pratique.

Soulager les démangeaisons : aider les personnes souffrant d'eczéma

DES PLAQUES ROUGES, SQUAMEUSES

et prurigineuses sur la peau sont les symptômes de l'eczéma, une affection inflammatoire chronique. Bien qu'il existe de nombreux types d'eczéma, le plus courant est la dermatite atopique.

Les personnes souffrant de dermatite atopique ne sont pas seules; d'après l'Alliance canadienne des patients en dermatologie, environ 10 à 20 % de la population vit avec une forme ou une autre de cette affection, et le nombre de personnes atteintes au Canada est même supérieur à la moyenne mondiale.

On ne comprend pas entièrement les causes de la dermatite atopique, mais des facteurs génétiques, immunologiques et environnementaux peuvent jouer un rôle.

L'affection peut apparaître et disparaître et se déplacer dans le corps. La Société canadienne de l'eczéma explique que lorsqu'une plaque disparaît, une autre peut apparaître. Et le problème ne se limite pas à la peau; les personnes atteintes peuvent se sentir gênées et embarrassées, ce qui peut entraîner un isolement et une faible estime de soi.

Bien qu'il n'existe aucun remède contre l'eczéma, les techniciens en pharmacie peuvent aider ces patients de plusieurs façons.

Le Dr Alan Low, pharmacien en soins primaires et chef de la pharmacie à la BioPro Biologics Pharmacy à Vancouver, donne souvent des consultations sur les soins de la peau, tant pour des besoins esthétiques que pour des problèmes de santé, comme l'eczéma. Il note que les techniciens en pharmacie pourraient jouer un rôle dans les soins cosmétiques de la peau, par exemple en recommandant du maquillage non-comédogène qui n'obstrue pas les pores et aide à garder une peau plus saine. « Je pense que les techniciens ont le droit de conseiller les patients à ce sujet, car il ne s'agit pas de recommandations médicales », dit-il. Dans le même ordre d'idées, étant donné l'importance de garder la peau nettoyée et hydratée, les techniciens pourraient suggérer une crème hydratante sans parfum, qui ne provoquera pas de réaction cutanée.

D'après le Dr Low, il est également du ressort des techniciens de déterminer si le patient/la patiente cherche un maquillage de camouflage pour améliorer l'apparence de sa peau, ou s'il/elle doit être adressé(e) au pharmacien pour maintenir la santé de sa peau. Dans ce dernier cas, le technicien/la technicienne peut recueillir des informations sur les antécédents du patient/de la patiente, y compris depuis combien de temps il/elle souffre de cette affection, quels produits topiques il/elle a pu utiliser et quelles réactions ou effets indésirables en ont résulté.

En outre, le technicien/la technicienne peut saisir la liste des médicaments que

prend le patient/la patiente. « Ce sont tous des renseignements que les techniciens peuvent fournir au pharmacien », explique-t-il. C'est ensuite au pharmacien de les interpréter et de prescrire éventuellement un médicament pour une affection telle que la dermatite atopique, comme les pharmaciens de la plupart des provinces sont autorisés à le faire.

Il est également important que les techniciens documentent les renseignements qu'ils ont recueillis et conservent le dossier pour référence ultérieure. Et si le suivi des recommandations de médicaments en vente libre n'est pas toujours possible en raison des contraintes de temps, le Dr Low suggère aux techniciens de le faire pour les cas plus

graves, surtout si l'on tient compte des longues attentes pour consulter un dermatologue. « En décelant la dermatite atopique, l'eczéma, la dermatite séborrhéique à leurs premiers stades, il est beaucoup plus facile de les traiter et de les faire régresser que si on les laisse s'aggraver. »

Les techniciens pourraient également aider à trier les patients. Les pharmaciens étant très occupés, « les techniciens pourraient aider à déterminer quels patients doivent être vus en premier, et peut-être même programmer un rendez-vous ultérieur avec un patient ou une patiente si le pharmacien ou la pharmacienne ne peut pas le ou la voir ce jour-là », explique le Dr Low. Après

>> SUITE À LA PAGE 5

face au quotidien



Todd Seals
Vivre avec le cancer

De vrais témoignages de vraies personnes

« Avant mon cancer, toute ma vie était centrée sur « un jour... ». Un jour je prendrai des vacances. Un jour je travaillerai moins. Un jour je passerai plus de temps avec ma famille ».

Lire le témoignage de Todd et plusieurs autres à [TevaCanada.com/FaceAuQuotidien](https://www.TevaCanada.com/FaceAuQuotidien)



De l'information, des conseils et la perspective de personnes vivant avec une maladie chronique.

teva

>> SUITE DE LA PAGE 4

tout, si un(e) patient(e) s'en va après avoir attendu de parler à un(e) pharmacien(ne), c'est une occasion manquée. « Ce serait formidable si le technicien ou la technicienne pouvait poser quelques questions supplémentaires sur le contexte afin de pouvoir donner la bonne priorité à ce patient ou cette patiente, ajoute-t-il. C'est une situation gagnante pour les patients et pour la pharmacie. C'est bon pour la pharmacie en tant qu'entreprise si on retient le client ou la cliente plutôt que de le ou la laisser partir contrarié(e), et je pense qu'un technicien ou une technicienne est l'une des personnes parfaites pour réussir cet équilibre. »

Ressources sur l'eczéma

- Association canadienne de dermatologie (www.dermatology.ca)
- Eczéma Québec (<https://eczemaquebec.com>)
- Alliance canadienne des patients en dermatologie (www.canadianskin.ca)
- Société canadienne de l'eczéma (www.eczemaahelp.ca)
- Eczema Therapies (affilié au Women's College Hospital) (www.eczematherapies.com)
- Alliance internationale des organisations de patients en dermatologie (GlobalSkin) (www.globalskin.org)

>> SUITE DE LA PAGE 1

Depuis 2017, Nelson est coordonnateur des communications bénévole auprès de l'Association des techniciens en pharmacie de la Colombie-Britannique. « Tous les membres de l'équipe de direction ont un emploi à temps plein en plus de faire du bénévolat, dit-il. J'ai vu à quel point ils étaient occupés et j'ai voulu redonner à la profession aussi. »

S'il y a maintenant un semblant d'équilibre dans sa vie, Nelson en attribue le mérite à sa femme, qui a été « d'un soutien incroyable pour m'aider à atteindre tous mes objectifs », dit-il.

Ayant trouvé son créneau à la BCPhA, il encourage les autres à explorer les rôles de technicien en pharmacie qui sortent des sentiers battus. « Il y a tellement de rôles non traditionnels intéressants! »

Notes



Les produits en vente libre de Teva

Maintenant offerts dans un tout nouveau conditionnement



Dites-nous ce que vous en pensez!

Scannez le code QR pour nous faire part de vos commentaires sur notre nouveau conditionnement

OTC-CA-00018, 09/2022